

Méthodes – Emploi et Autisme

Cette étude a utilisé la méthode d'examen de la portée de l'étude par Arksey & O'Malley pour recueillir des données, ce qui constitue une méthode rigoureuse, transparente et rapide pour identifier de manière exhaustive toutes les politiques et la littérature pertinentes [Arksey & O'Malley, 2005 ; Levac, Colquhoun, & O'Brien, 2010]. Elle est particulièrement adaptée à l'objectif de cette étude, compte tenu de la nature hétérogène et complexe du sujet [Arksey & O'Malley, 2005 ; Pham et al., 2014].

Une méthode de dépendance au cheminement a été intégrée à l'analyse de l'étude de cadrage pour analyser l'interdépendance de la politique internationale, de la politique de l'UE et de la politique des États membres, et pour identifier les moments critiques qui pourraient conduire à un changement dans l'élaboration des politiques de l'emploi. La théorie de la dépendance à la trajectoire fournit un cadre analytique pour expliquer et évaluer les résultats en constante évolution, tels que les politiques [Antonelli, 2009]. Elle souligne l'importance de l'histoire des institutions et de leur interdépendance et suppose que les décisions du passé affectent encore les processus du futur [Liebowitz & Margolis, 1995 ; Pierson, 2000 ; Schmidt & Spindler, 2002]. Il s'agit d'une méthodologie particulièrement adaptée aux politiques publiques au sein de l'UE, en raison de la structure de gouvernance à plusieurs niveaux, qui crée de nombreuses voies pouvant s'influencer mutuellement [Holzinger & Knill, 2002]. Étant donné qu'en matière de dépendance des voies, les conditions nécessaires aux résultats actuels se sont produites dans le passé, un moment crucial est celui du point critique, ou événement déclencheur, qui a lancé le développement le long d'une voie particulière [Pierson, 2000]. C'est le but de la dépendance à l'égard de la trajectoire de développement de trouver ces points critiques. La combinaison d'un examen de la portée et d'une analyse de la dépendance à l'égard du sentier comme modèle conceptuel pour l'analyse des politiques a été validée par Roleska et Roman-Urrestarazu et al. en 2018.

Collecte de données

Sept pays ont été choisis pour fournir un échantillon de différentes initiatives en matière de politique de l'emploi dans l'UE, sur la base de la date d'adhésion à l'UE (un précurseur), de la taille de l'économie en raison de sa relation avec l'emploi et du produit intérieur brut (PIB) par habitant. Il s'agit de l'Allemagne (adhésion en 1958), de la France (adhésion en 1958), des Pays-Bas (adhésion en 1958), du Royaume-Uni (adhésion en 1973, sortie en 2020, après l'analyse de cette étude), de la Pologne (adhésion en 2004), de la Slovaquie (adhésion en 2004) et de la Roumanie (adhésion en 2007) [Parlement européen, 2018]. L'Allemagne, le Royaume-Uni et la France ont les plus grandes économies parmi les pays étudiés, la Pologne a la plus grande économie de tous les pays de l'élargissement de 2004 et 2007 et la Roumanie a une économie plus importante que la Bulgarie, qui a également rejoint l'UE en 2007 [Eurostat, 2019b]. Les Pays-Bas et la Slovaquie ont un PIB par habitant relativement élevé par rapport aux pays ayant la même date d'entrée dans l'UE [Eurostat, 2019a]. En outre, les Nations unies (ONU) et l'UE ont été incluses en raison de leur influence directe et indirecte sur les politiques publiques. L'évaluation comparative de ces institutions internationales et de ces pays permet d'explorer le rôle des différentes institutions et histoires dans l'élaboration des politiques de l'emploi pour les personnes autistes.

Afin d'identifier toutes les politiques pertinentes, une recherche documentaire à plusieurs niveaux a été effectuée. Toutes les bases de données ont été consultées entre le 23 mai et le 13 juin 2019. Une base de données juridique a été consultée pour les Nations unies (<http://www.ohchr.org>), ainsi que pour l'UE (<http://eur-lex.europa.eu>), deux pour la France

(<https://www.legifrance.gouv.fr/> & <https://recherche.conseil-constitutionnel.fr/>), une pour l'Allemagne (<http://www.gesetze-im-internet.de/>), le Royaume-Uni (<http://www.legislation.gov.uk/>), les Pays-Bas (<https://wetten.overheid.nl/>), la Slovaquie (<https://www.slov-lex.sk/>), la Roumanie (<http://legislatie.just.ro/>), et trois bases de données pour la Pologne (<http://monitorpolski.gov.pl/>, <http://dziennikustaw.gov.pl/> et <http://isap.sejm.gov.pl/>). Deux recherches ont été effectuées par base de données, en utilisant les termes suivants : (a) "emploi ET handicap" et (b) "autisme" et traduits dans la langue officielle de la base de données nationale sur laquelle porte la recherche. Les termes de recherche ont évolué au cours de la recherche afin de tenir compte des différences linguistiques [Arksey & O'Malley, 2005]. Une deuxième stratégie de recherche a été créée pour les bases de données électroniques MEDLINE/PubMed (1946-présent) et Web of Science (1988-présent), afin de couvrir largement les disciplines du handicap et de l'emploi. La recherche suivante a été effectuée et adaptée en fonction de la base de données et du pays, mais les termes de recherche n'ont pas été traduits à ce stade : "emploi* OU travail OU emploi" ET "autisme OU ASC OU TSA OU handicap OU handicap" ET "politique OU loi OU législation OU législation" ET [nom du pays].

Enfin, des informations complémentaires ont été trouvées grâce à une recherche de référence supplémentaire des documents retrouvés après les deux premières étapes de la collecte des données. Tous les documents récupérés ont été gérés dans Excel (Microsoft). Les documents dans une langue autre que l'anglais, le néerlandais ou l'allemand ont été traduits avec le service de traduction électronique Google Translate.

Critères d'éligibilité

Un aperçu des critères d'éligibilité est fourni dans le tableau I. Nous avons choisi de ne pas utiliser de documents provenant de la République démocratique allemande car, après l'unification, cette partie de l'Allemagne a utilisé les anciennes politiques de la République fédérale d'Allemagne. En tant que telles, les politiques de la République démocratique allemande n'ont pas été jugées appropriées pour l'analyse de la dépendance à l'égard des parcours. En outre, comme cet article implique une révision de la définition du champ d'application, aucune évaluation des critères de qualité n'a été effectuée [Arksey & O'Malley, 2005].

Tableau I. Les critères d'éligibilité utilisés dans cette étude

Spécification des critères

Documents d'inclusion publiés à partir de 1944, considérés comme le début de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe

Documents gouvernementaux et articles scientifiques

Le champ d'application des documents inclus était limité aux politiques relatives à l'emploi et au handicap

Les politiques nationales doivent être juridiquement contraignantes, bien que les politiques internationales et européennes n'aient pas ce critère

Documents issus des bases de données juridiques et de la recherche de références, qui ont été publiés dans l'une des 24 langues officielles de l'Union européenne aa Basé sur une vue d'ensemble de l'Union européenne [2016].

Documents provenant des bases de données de recherche uniquement lorsqu'ils sont rédigés en anglais, en raison de contraintes de temps

Pour l'Allemagne, les documents de la République fédérale d'Allemagne Exclusion Les documents de la République démocratique allemande ont été exclus

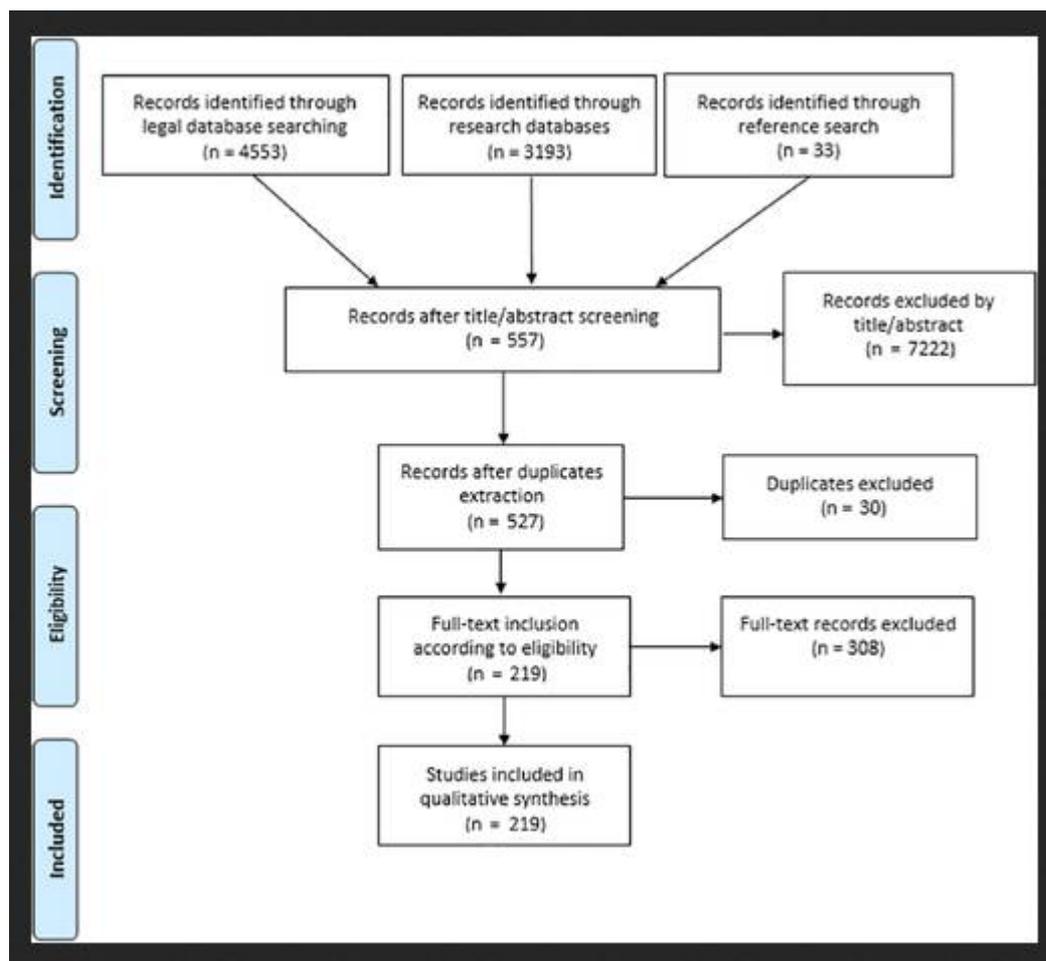
a Basé sur une vue d'ensemble de l'Union européenne [2016].

Analyse des données

L'analyse des données a été menée conformément au cadre de dépendance de la trajectoire. Tous les documents politiques récupérés ont été stockés et analysés séparément en fonction de leur source : ONU, UE et chacun des sept États membres. L'étape suivante de l'analyse a consisté à diviser les données en groupes de (a) quotas d'emploi, (b) politique anti-discrimination ou (c) autres législations liées à l'emploi. Au sein de ces groupes, les politiques ont été analysées par pays et par groupe, afin d'améliorer l'analyse de l'interdépendance avec d'autres niveaux ou pays. Par la suite, les passages concernant l'emploi et le handicap ont fait l'objet d'une évaluation critique des effets et des implications.

Résultats

Les recherches initiales dans la base de données ont permis d'identifier 4 553 documents politiques et 3 193 articles et rapports, ce qui a donné lieu à un total de 7 746 résultats. Une recherche de référence de ces documents a permis d'inclure 33 autres documents. Après le filtrage des titres, 557 documents ont été inclus, suivis par l'extraction de 30 doublons. L'examen du texte intégral a permis d'exclure 308 autres documents, ce qui a donné 219 documents inclus. Le processus d'inclusion est présenté dans un organigramme PRISMA adapté (Fig. 1).



Aperçu du processus d'inclusion des données. Adapté du groupe PRISMA (2009).